



179588 - Le jugement de celui qui interprète les attributs d'Allah Très-haut

question

Je voudrais poser une question concernant celui qui renie les attributs divins pour savoir s'il reste musulman ou pas. C'est comme celui qui dit par **la main d'Allah** on entend sa force. Il fait comme ceux qui interprètent les attributs d'Allah. Ceux qui renient les attributs d'Allah de cette manière appartiennent-ils à la communauté fidèle à la Sunna et au Rassemblement ou s'écartent-ils de la religion musulmane?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, le crédo des partisans de la Sunna et du Rassemblement s'exprimant à travers la foi en l'unicité absolu d'Allah dans Ses noms et attributs est qu'ils croient à tout ce qui est dit dans le livre d'Allah et à tout ce qui est rapporté sûrement du Messenger d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) sans les altérer, ni en préciser la modalité ni les assimiler (à ce qui s'appelle ainsi chez l'Homme) ni les vider de tous sens. Ils décrivent Allah comme Il S'est décrit lui-même et comme Son Messenger (Bénédictio et salut soient sur lui) l'a décrit.

Ibn Adoul Barr (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit : **Les partisans de la Sunna sont unanimes à affirmer tous les attributs cités dans le Coran et la Sunna et à y croire selon leur sens réel et non métaphorique. Ils s'abstiennent toutefois d'en expliquer la modalité et d'en faire la précision. Quant aux partisans des innovations, notamment les djahmites, tous les mou'tazilites et kharidjites, ils les renient et ne leur donnent pas un sens réel.** Extrait du Tamhiid (7/145).

Deuxièmement, celui qui renie totalement les noms et attributs d'Allah Très-haut à l'instar des Batinides, et des extrémistes djahmites est un mécréant exclu de la religion musulmane parce



qu'il démentit le Coran et la Sunna et viole le consensus de la Umma. Il en est de même de celui qui renie un seul nom ou un seul attribut affirmé par Allah Très-haut dans Son livre. Il est mécréant car son reniement implique le démenti du Coran.

Quant à celui qui interprète l'un des attributs d'Allah de manière à le détourner de son sens comme celui qui interprète la main comme étant l'expression de la force et dit que s'installer signifie dominer etc., il se trompe en recourant à une interprétation qui s'écarte du sens apparent des mots. Il commet une innovation dont la gravité se mesure à son éloignement (du sens apparent). Cependant le seul recours à l'interprétation ne fait de lui un mécréant car il peut être excusé pour avoir mené un effort sincère d'interprétation guidé par l'état de son savoir et de sa foi. La règle en la matière est de se fier à ce qui est reçu du Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) et de veiller à s'y conformer.

Ibn Baz (Puisse Allah le protéger) a dit : « Il n'est pas permis d'interpréter les attributs (divins) ni de les détourner du sens qui convienne à Allah ni de s'en remettre à Allah de leur connaissance. Car tout cela relève des croyances des innovateurs (en religion). Quant aux partisans de la Sunna et du Rassemblement, ils ne donnent pas une interprétation (allégorique) aux attributs (divins) et aux hadiths qui les évoquent.

Ils ne les détournent pas de leur sens apparent et ne s'en remettent pas à Allah pour leur connaissance. Bien au contraire, ils croient que tous les sens qui s'en dégagent s'appliquent vraiment à Allah de la manière qui convienne à Sa transcendance et qu'Il ne ressemble pas à Ses créatures dans cela. » Extrait de Madjmou' fatwas Ibn Baz (2/106-107).

Le même cheikh (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé en ces termes : **Les Acharites font-ils parti de la communauté fidèle à la Sunna et au Rassemblement ou pas ?
Pouvons-nous les juger mécréants ou pas ?**

Voici sa réponse : « Les Acharites partagent la plupart des choses (croyances) de la communauté fidèle à la Sunna et au Rassemblement. Cependant ils s'écarteront de cette communauté dans l'interprétation qu'ils font des attributs. Ils ne sont pas des mécréants. Bien au contraire, il y a en



leur sein des imams, des ulémas et une élite.

Ce qui n'empêche qu'ils s'opposent à la communauté fidèle à la Sunna et au Rassemblement dans des questions, notamment l'interprétation erronée que les Acharites font de la plupart des attributs car l'attitude de la communauté fidèle à la Sunna et au Rassemblement à propos des attributs et des hadiths les mentionnant consiste à les recevoir tels quels sans les interpréter, ni les vider de leurs sens ni de les détourner de leur sens (apparent) ni de les assimiler (aux attributs humains). » Extrait de Madjmou' Fatwas Ibn Baz (28/256).

Cheikh Abdoul Aziz ar-Radjihi a été interrogé en ces termes : **Les Acharites peuvent-ils être jugés mécréants s'il s'avère qu'ils ont donné une interprétation (allégorique) à un attribut (divin)?**

Voici sa réponse : « Non, une telle interprétation ne fait pas de son auteur un mécréant. C'est plutôt celui qui renie un des noms d'Allah qui devient mécréant. A ce propos Allah Très-haut dit : **Ils renient le Clément** Celui qui renie un nom quelconque ou un attribut quelconque sansse fonder sur une interprétation est jugé mécréant. A ce propos Allah Très-haut dit : **Le Clément s'est installé sur le siège**. Celui qui conteste ce verset devient mécréant. Mais s'il l'interprète en disant que **s'installer** signifie **dominer** , il est en bute à une ambiguïté qui le met à l'abri de la mécréance. »

Voir les conditions requises pour juger une personne déterminée mécréante dans la réponse donnée à la question n° 107105.

Troisièmement, les Kharidjites sont l'une des sectes égarées qui se sont écartées de l'islam. On a déjà parlé d'eux d'une manière exhaustive dans le cadre de la réponse donnée à la question n° [182237](#). Se référer à toutes fins utiles aux réponses données à la question n° 145804 et à la question n°[151794](#).

Allah Très-haut le sait mieux.